

NEGOCIATION DES MINIMA DANS LA BRANCHE DU MACHINISME AGRICOLE

Le 4 juillet 2023 se sont tenues à nouveau des négociations sur les minima de la branche du Machinisme Agricole.

FO Métaux avait demandé lors des dernières négociations qu'en cas d'augmentation du Smic, une réunion dite de revoyure soit prévue.

C'est pour cette raison qu'une augmentation complémentaire de 1,9 % sur l'ensemble de la grille a été à nouveau acceptée par la délégation patronale, ce qui veut dire que tous les niveaux de salaires vont augmenter, et pas seulement le 1^{er} niveau.

FO Métaux se félicite d'avoir fait progresser une fois de plus, dans un contexte d'inflation toujours élevée, le pouvoir d'achat des salariés qui la subissent de plein fouet.

Paris, le 5 juillet 2023

Contact :

Nathalie CAPART Secrétaire fédérale en charge de la branche du Machinisme agricole
06.31.36.29.44